Charte d'engagement

Unified Club :……

Dans le cadre du projet « Unified Club », la Fondation Special Olympics Switzerland (SOSWI) a mis sur pied une charte d'engagement. Par l'adoption de cette charte, le club sportif ou la structure sportive s'engage – dans la mesure du possible – pour le développement d'un sport inclusif régi par les principes ci-dessous.

NOUS SOMMES…

… une structure sportive s'engageant dans un processus inclusif, afin de permettre à tout un chacun de participer sportivement et socialement à nos activités sportives et sociales, dans le respect de leurs envies, besoins et capacités.

… une organisation ambassadrice des principes inclusifs et nous les diffusons dans notre entourage.

NOUS VOULONS…

… que les personnes en situation de handicap puissent participer sportivement et socialement aux activités que nous proposons, dans le respect de leurs envies, besoins et capacités.

NOUS NOUS ENGAGEONS…

… dans l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) dans le sport, c'est-à-dire dans la construction d'une société inclusive.

… à devenir autonomes dans la création d'un cadre inclusif pérenne – tel que mentionné dans les Guidelines Unified Clubs de SOSWI – permettant de vivre la joie, le partage et la passion du sport et à poursuivre les démarches inclusives même après que le projet mis en place par SOSWI se termine.

… dans la mise en place d'un processus inclusif adapté à la structure sportive concernée.

… dans la mise en place et le respect des objectifs, des critères et des prestations présents dans les Guidelines Unified Club de SOSWI.

… à conformer nos actions aux principes de la Charte d'éthique et de respecter les Statuts en matière d'éthique pour le sport Suisse

Lieu et date :

Le Comité du club